

FORMATION : la Région Sud signe la convention pour la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle

Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, a signé une convention avec la [REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR](#) / **T : 04.91.57.50.57** pour la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle présentée en mai dernier par le président Emmanuel Macron. Objectif notamment : mieux former les jeunes dès le lycée professionnel pour répondre aux besoins actuels de l'économie locale et aux métiers de demain en engageant tous les acteurs du territoire (Région, Rectorats, Préfets, Villes, enseignants, entreprises) vers cet objectif commun.